

Réf: Dossier 425381

Avis de constitution

SOCIETE « UNIVERSAL AFRIK-AGRO »

Siège Alépé BROFODOUME, PRES DU COMPLEXE
SPORTIF FC SAN-PEDRO, Lot 515, Ilot 56. ALEPE, CÔTE-D'
IVOIRE,, Lot 515, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNIVERSAL AFRIK-AGRO »

Objet : - Production et commercialisation de boissons et jus à base de produits laitiers, de fruits, de céréales et de palmiers.

- Import-Export.

- Vente de matériels et consommables industrielle pour la production et la vente de boissons et jus.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Alépé BROFODOUME, PRES DU COMPLEXE SPORTIF FC SAN-PEDRO, Lot 515, Ilot 56. ALEPE, CÔTE-D'IVOIRE,, Lot 515, Ilot 56

Dirigeant(s) M FESEHAYE TEMESGEN HABTEMARIAM (COGÉRANT), M KOFFI MARCEL N'DRI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03466 du 18/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

